



SPÉCIAL AÉRIEN



Union Nationale des Syndicats Autonomes

RECHERCHE COHÉRENCE DÉSESPÉRÉMENT !

La création d'une antenne CIAD à MERIGNAC est confirmée par le Bureau B2 à titre « EXPERIMENTAL » (CF PV de la réunion du 5 avril 2013 du comité de pilotage Beech).

A noter que cette décision doit être mise en forme par la sous direction A. Pourquoi ? La création des 3 postes (2 pilotes, 1 PNT) au PAE (Plafond Autorisé d'Emploi) de la DI d'Île de France explique cette pratique.

Une réunion du CT (Comité Technique) de cette même DI, puis la rédaction par le bureau A2 de fiches de postes suivront. Tous les personnels aériens intéressés pourront donc s'inscrire à ce recrutement.

L'UNSA Douanes est attachée à cette procédure réglementaire mais ne peut s'empêcher de s'inquiéter de la pertinence du choix géographique et surtout de son caractère EXPÉRIMENTAL.

En effet lors du dernier GT Aériens le Sous-Directeur de la Division A (M. Jean-Noël BLANC), a tranché dans le vif en diminuant par 2, les ACF (Allocations Complémentaires de Fonction) de nos camarades PNNT de la BCMA. Pourquoi ?

RÉPONSE : Le caractère EXPÉRIMENTAL de la structure BCMA de Mérignac imposait à notre administration de limiter l'extension des ACF, les primes octroyées devant être réparties entre les PNNT Avions et Hélicos celles-ci ont donc été réduites de moitié CQFD !

B2 continue donc, dans l'EXPÉRIMENTAL, avec l'aval et les ressources des agents ? Cette question restera sans réponse mais nous souhaitons indiquer aux uns et aux autres que la participation à un projet de développement n'octroie pas, (pour un fonctionnaire) un avantage substantiel (statut de la fonction publique oblige).

On peut certes le regretter mais pour l'heure cet état de fait s'impose à tous : Agents et Administration. Le rappel à la NORME par le sous directeur A lors du GT devrait être médité par tous. Où est la cohérence ?

Que dire également de la création d'une cellule de formation facteurs humains/qualité, créée ex nihilo sans aucun appel à candidature ? Là encore : Recherche cohérence désespérément STOP !

La fermeture de la BSAM de Mérignac n'est une surprise que pour ceux qui ont refusé de l'entendre. Le choix de l'administration de maintenir un flou sur cette décision ACTÉE depuis longtemps est non seulement critiquable, (ce que l'UNSA Douanes a toujours fait) mais aurait du permettre à certains de se dessiller les yeux !

Les promesses n'engageant que ceux qui y croient l'UNSA Douanes prend donc acte aujourd'hui de la poursuite de l'aventure Bordelaise. Nous pensons d' ABORD aux agents qui, sur place, souffrent en silence car il n'y aura pas de place pour tout le monde et souhaitons rappeler à notre chère Administration qu'une politique de gribouille déshabillant Pierre pour habiller Paul n'amène au bout du compte, que des INSATISFAITS : CITOYENS ou AGENTS confondus.

Les désillusions sont porteuses de colère qui, même mauvaise conseillère, emporte tout sur son passage.

Les représentants Aériens de l'UNSA Douanes

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

